

Enjeux économiques de la rénovation du 2m2c



Enjeu d'importance pour l'économie touristique régionale, le projet de sécurisation et de rénovation du Centre de Congrès de Montreux a franchi de nouvelles étapes importantes en 2022.

En matière de gouvernance, la commune de Montreux, propriétaire du bâtiment et actionnaire unique de la société d'exploitation, a posé plusieurs jalons importants au printemps. Au mois de mai, dans la foulée d'une communication précisant la vision politique et confirmant la volonté de soutenir le développement de l'économie touristique, la municipalité a repris les rênes de l'organe décisionnel, le Conseil d'administration de CCM SA. Un signal fort quant à son implication et sa prise de responsabilité dans ce dossier.

En parallèle, le modèle d'attribution des travaux a été arrêté, selon le principe de l'adjudication par lot plutôt que de recourir à un contrat d'entreprise générale, assurant ainsi une plus grande flexibilité.

Sur le volet financier également, 2022 a été une année chargée. A l'occasion du bouclage des comptes 2021, un « fonds conjoncturel » doté de 5 mio CHF a ainsi pu être constitué en vue de pallier l'augmentation des matières premières nécessaires à la réalisation des projets en cours, notamment la rénovation du 2m2c. A l'automne, c'est un préavis octroyant 9 mio CHF pour les frais du maître d'ouvrage et des travaux connexes au projet qui a été adopté. Enfin, durant le dernier trimestre, des échanges avec le Canton ont été menés en vue d'étudier la possibilité d'une révision du soutien LADE octroyé en 2019, tenant compte de l'évolution conjoncturelle et de potentiels projets complémentaires liés à l'optimisation énergétique du bâtiment.

Concernant les travaux eux-mêmes, l'étape clé a été l'octroi du permis de construire en milieu d'année. Ceci permettant d'entrer dans la phase d'appel d'offres puis d'adjudication des mandats d'entreprise durant le 2e semestre.

En parallèle, plusieurs groupes de travail ont mené des réflexions tout au long de l'année sur des éléments coordonnés au projet, tels que, par exemple, la future marque, le mode de gouvernance et d'exploitation au terme des travaux ou les infrastructures provisoires à prévoir durant la période de fermeture.

A la demande de la municipalité, de CCM SA ou dans le cadre de notre mandat cantonal lié à la LADE, Promove est impliqué dans certaines de ces démarches, en particulier celles liées au financement cantonal et aux réflexions quant à la vision et la gouvernance.

Implication de Promove :

- Collaboration au projet notamment établissement du plan de financement
- Financement LADE